Compte rendu de la réunion de la délégation à l'Outre Mer du mercredi 10 juillet 2013



TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 24/07/2013

Saisine liée : LE DÉFI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES ULTRAMARINS

Table ronde avec les recteurs et vice-recteurs des Académies ultramarines

Table ronde avec les recteurs et vice-recteurs des Académies ultramarines : MM. Denis ROLLAND (recteur de Guyane), André SIGANOS (recteur de la Martinique), Thierry TERRET (recteur de La Réunion) et François COUX (vice-recteur de Mayotte), ainsi que M. Christian MESCAM, directeur du 2nd degré au vice-rectorat des îles Wallis et Futuna, représentant le vice-recteur.

Au cours de cette table ronde, les intervenants ont souligné que les territoires ultramarins devaient certes relever en termes d'insertion professionnelle et sociale de leurs jeunes des défis communs mais présentaient également des spécificités importantes. Ils ont rappelé que les résultats actuels aux examens ou aux évaluations étaient parfois inférieurs à ceux de la métropole mais qu'ils étaient en progrès sur la dernière décennie. Des territoires, dont le dynamisme démographique est fort, doivent poursuivre la construction de nombreux établissements scolaires pour accueillir leurs jeunes et s'assurer du concours du nombre d'enseignants nécessaire. De même, les taux de scolarisation, notamment des enfants de moins de cinq ans, doivent être améliorés. Les intervenants ont indiqué que l'apprentissage du français se faisait parfois dans un contexte où les langues locales sont les langues de communication à la récréation et à la maison. Ils ont également noté que l'orientation des élèves étaient parfois insatisfaisante soit qu'elle se fasse par défaut soit que l'élève manque d'ambition dans son projet scolaire.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les taux de chômage élevés des jeunes ultramarins ont été rappelés ainsi que le faible nombre d'emplois créés chaque année par rapport au flux des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Une redéfinition de la carte des formations pour améliorer son adéquation avec les besoins du marché du travail a été discutée ainsi que les

conditions pour réussir une bonne mobilité entre les territoires, vers la métropole ou à l'international.

Au cours du débat, les conseillers ont souligné qu'il était impératif de maintenir les conditions d'un développement des territoires ultramarins afin qu'ils puissent employer une partie des jeunes qui se présentent sur leur marché du travail. La création de pôle d'excellence dans certains domaines peut améliorer leur attractivité. Toutefois, le tissu économique ne pouvant pas, pour le moment, absorber la totalité des flux de jeunes, la mobilité doit être favorisée ainsi que la formation et l'orientation des jeunes. Enfin, les questions du décrochage scolaire, de l'immigration, de l'illettrisme et du rôle des familles ont été débattues.